



ATTESTATION DE STAGE

Session 260403/02

La société FO-SEC représentée par Olivier BARDET, en qualité de responsable légal, atteste que :

Monsieur DUTATE Jordan

inscrit(e) par l'entreprise INTERIM QUALITE - 49 TER AVENUE JOSE NOBRE ZI ECOPOLIS - 13500 MARTIGUES

A suivi la : **“FORMATION ARI - GIES V2023 ”** , dans les locaux de FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris ZAC des Etangs Est - 13920 ST MITRE LES REMPARTS animée par **STRUPLER Frédéric , le(s) LE 3 AVRIL 2026 APRES-MIDI** durant **4 heures**.

Nature de la formation : Action de Formation

Objectifs : acquérir et/ou renforcer les connaissances nécessaires à la réalisation de tâches en toute sécurité.

La validité de la présente formation est de : **1 an**

Au vu des résultats du test d'évaluation individuelle, nous émettons un avis **Favorable**.

Observations du formateur : Néant

Le présent avis et les observations éventuelles du formateur sont des critères à prendre en compte par l'employeur, en plus de l'aptitude médicale le cas échéant, pour l'attribution de l'habilitation/autorisation. Nous rappelons que la délivrance d'un tel document est de la seule responsabilité de l'employeur.

Fait à Saint Mitre Les Remparts, le 03/04/2026
La société FO-SEC



ATTESTATION DE STAGE

Session 260403/01

La société FO-SEC représentée par Olivier BARDET, en qualité de responsable légal, atteste que :

Monsieur FONOLLOSA Ramon

inscrit(e) par l'entreprise INTERIM QUALITE - 49 TER AVENUE JOSE NOBRE ZI ECOPOLIS - 13500 MARTIGUES

A suivi la : **“FORMATION ARI - GIES V2023 ”** , dans les locaux de FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris ZAC des Etangs Est - 13920 ST MITRE LES REMPARTS animée par **STRUPLER Frédéric , le(s) LE 3 AVRIL 2026 APRES-MIDI** durant **4 heures**.

Nature de la formation : Action de Formation

Objectifs : acquérir et/ou renforcer les connaissances nécessaires à la réalisation de tâches en toute sécurité.

La validité de la présente formation est de : **1 an**

Au vu des résultats du test d'évaluation individuelle, nous émettons **un avis Favorable**.

Observations du formateur : Néant

Le présent avis et les observations éventuelles du formateur sont des critères à prendre en compte par l'employeur, en plus de l'aptitude médicale le cas échéant, pour l'attribution de l'habilitation/autorisation. Nous rappelons que la délivrance d'un tel document est de la seule responsabilité de l'employeur.

Fait à Saint Mitre Les Remparts, le 03/04/2026
La société FO-SEC

ATTESTATION DE STAGE

Session 260403/03

La société FO-SEC représentée par Olivier BARDET, en qualité de responsable légal, atteste que :

Monsieur GERMAIN Jules

inscrit(e) par l'entreprise INTERIM QUALITE - 49 TER AVENUE JOSE NOBRE ZI ECOPOLIS - 13500 MARTIGUES

A suivi la : **“FORMATION ARI - GIES V2023 ”** , dans les locaux de FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris ZAC des Etangs Est - 13920 ST MITRE LES REMPARTS animée par **STRUPLER Frédéric , le(s) LE 3 AVRIL 2026 APRES-MIDI** durant **4 heures**.

Nature de la formation : Action de Formation

Objectifs : acquérir et/ou renforcer les connaissances nécessaires à la réalisation de tâches en toute sécurité.

La validité de la présente formation est de : **1 an**

Au vu des résultats du test d'évaluation individuelle, nous émettons un **avis Favorable**.

Observations du formateur : Néant

Le présent avis et les observations éventuelles du formateur sont des critères à prendre en compte par l'employeur, en plus de l'aptitude médicale le cas échéant, pour l'attribution de l'habilitation/autorisation. Nous rappelons que la délivrance d'un tel document est de la seule responsabilité de l'employeur.

Fait à Saint Mitre Les Remparts, le 03/04/2026
La société FO-SEC